

Rapport de la Fondation d'art Dramatique (FAD)

Saison 2021-2022

Assemblée Générale du Mardi 13 septembre 2022

Patrizia de Saab D'Amore, représentante du Parti Socialiste auprès de la FAD

Le présent rapport couvre la saison 2021-2022 soit la période de **septembre 2021 à juin 2022**.

Nombre de réunions du Bureau : 9

Nombre de réunions du Conseil : 6

La Fondation d'Art Dramatique (Fondation de droit public) contrôle l'activité des directions des théâtres du **POCHE/GVE** et de la **COMEDIE**, et prend toutes les dispositions utiles à une bonne gestion de ces derniers ainsi que des missions et activités qui lui sont confiées.

POUR RAPPEL

*La **COMEDIE** - sous la co-direction de Nathacha Koutchoumov et Denis Maillefer (**NKDM**) - a pour missions de favoriser la création contemporaine régionale et de la faire rayonner ; d'accueillir des créations marquantes et de développer des partenariats avec des scènes nationales et internationales. De développer des collaborations avec les institutions de la région, proposer une programmation ouverte aux arts de la scène et favoriser l'accès aux œuvres par des activités de médiation, conférences, rencontres, des collaborations avec le DIP et une politique tarifaire adaptée. (Convention de subventionnement 2019-2021).*

*LE **POCHE/GVE** - sous la direction de Mathieu Bertholet - a pour missions de créer et faire connaître les textes d'auteur.e.s vivant.e.s, de développer des partenariats et des co-productions dans ce domaine et de faire rayonner ses productions. Le **POCHE/GVE** accorde une attention particulière aux artistes et artisan.e.s de la région et propose des mesures afin de permettre à un large public d'accéder aux œuvres proposées. (Convention de subventionnement 2019-2021).*

MISSION DE L'ETAT MAJOR

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce, dans le cadre des orientations définies par l'autorité subventionnante.

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

CONSEIL DE FONDATION

Quelques changements ont eu lieu au sein du Conseil de Fondation qui se compose actuellement des membres suivants :

Membres de la FAD saison 2021-2022

Mme Lorella BERTANI, Présidente, représentant la Ville de Genève

Mme Anne-Marie GISLER (PLR), Vice-présidente

M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance

Mme Patrizia DE SAAB D'AMORE (S), Secrétaire

M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau

M. Vincent BABEL, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS),

Mme Coré CATHOUD, représentant la Ville de Genève

M. Alpha DRAME (Ve)

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, membre du Bureau, représentant le Canton de Genève

M. Claude DUPANLOUP, représentant le Canton de Genève

Mme Dominique HENCHOZ (PDC)

M. Fredy PLAZA MUNOZ (EàG)

Mme Helen YAU (MCG)

Démissions : M. Thierry GEX, représentant le Canton de Genève, M. Alain MISEREZ (PDC), M. Arsemio ROJAS (EàG) et Mme Elvira VOSKRESENKAIA JACQUIER (UDC).

ACTIVITES DE LA FONDATION

Le 28 août la Nouvelle Comédie a été inaugurée, en présence des autorités politiques genevoises et du Conseiller fédéral Alain Berset. 6'000 personnes ont franchi les portes de la Comédie.

En février 2022, le Conseil a pris acte avec regret de la décision de Mme KOUTCHOUMOV de ne pas poursuivre son mandat au-delà du 30 juin 2023, ce qui a

impacté *de facto* la poursuite du mandat de M. MAILLEFER. Le poste pour la direction générale de la COMEDIE a été mis au concours en mai 2022 pour une entrée en fonction le 1^{er} juillet 2023. Le Conseil a désigné Mmes BERTANI, GISLER, DE SAAB D'AMORE, CATHOUD et M. DUBOIS-DIT-BONCLAUDE au sein de la commission pour le renouvellement de la direction générale de la COMEDIE et décidé de s'adjoindre les compétences de 4 experts indépendants dans le domaine des arts vivants et des ressources humaines. Il s'agit de Virginie DEMILIER Directrice du Théâtre de Namur, Anja DIRKS Co-directrice du Théâtre de Bâle, Tiago RODRIGUES Directeur du Festival d'Avignon, et Frédéric NAVILLE, spécialiste en ressources humaines. La commission s'est réunie à 5 reprises pour la mise en place du processus de recrutement et la préparation de l'appel d'offre.

Le Conseiller d'État, M. APOTHELOZ, a confirmé qu'une aide financière non monétaire était accordée à la FAD dès le 1^{er} septembre 2021 pour la mise à disposition d'une surface de 675m² sise au boulevard Helvétique jusqu'à la fin des travaux dans la salle de répétition sise chemin des Pontets 33. Le Conseil a visité les lieux le 27.06.2022 à l'issue de sa séance.

Le Conseil a validé le Règlement du personnel fixe de la COMEDIE.

Une entreprise spécialisée dans les Ressources humaines a été mandatée pour mettre en place une politique de rémunération pour le personnel de la COMEDIE puis du POCHE.

Les comptes 2020-2021 ont été adoptés par le Conseil le 19.11.2021. L'organe de révision n'a relevé aucun problème significatif.

Le Conseil a adopté le 21.02.2022 les enveloppes budgétaires pour la saison 2022-2023.

Le bilan après une année d'exploitation de la Nouvelle COMEDIE est positif. Grâce au cofinancement de la Ville et du canton de Genève pour l'infrastructure, ainsi qu'aux augmentations de la subvention de fonctionnement de la FAD par la Ville de Genève, la COMEDIE a pu programmer une saison de grande qualité ce qui a permis un quadruplement du nombre d'abonnements pour atteindre les 1600 abonnements.

Cependant, les coûts de fonctionnement estimés par le GANC (Groupe pour l'Association pour une Nouvelle Comédie) en 2013 sont insuffisants. Il s'avère qu'il manque un montant de CHF 1,6 mio pour que la COMEDIE puisse atteindre sa mission et couvrir les frais de consommation effective de fluides, d'électricité, d'entretien du bâtiment et du personnel nécessaire pour le fonctionnement du bâtiment. Cela pourrait affecter, ces prochaines saisons, le maintien de la qualité de l'offre actuelle soit une diminution des spectacles et des projets de médiation seules variables d'ajustement.

En outre, la direction technique de la COMEDIE a procédé à un bilan du matériel fixe manquant dans les deux salles et a estimé que le montant pour l'acquisition des équipements manquants à CHF 700'000.—. S'agissant de ce matériel fixe, il devrait être intégré dans le TOM (théâtre en ordre de marche) afin que son financement soit pris en charge par la Ville de Genève. Le TOM est une annexe à la convention de mise à disposition du bâtiment.

Mmes BERTANI et GISLER ainsi que NKDM, MM. BERTHOLET et TRIBOULET ont été auditionnés par la commission des finances le 13.04.2022 sur les comptes 2019-2020 et 2020-2021. Mme BERTANI a saisi cette occasion pour souligner le fait qu'il manque ce montant de 1,6 millions pour que la COMEDIE puisse accomplir toute sa mission et maintenir la qualité de l'offre actuelle.

La convention de subventionnement 2019-2021, signée le 06.03.2019 a été prolongée d'une année, soit jusqu'au 31.12.2022. Il est prévu qu'une nouvelle convention couvre la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Lors de sa séance du 30.05.2022, le Conseil a pris acte de l'évaluation de la convention de subventionnement 2019-2022. Les objectifs ont presque tous été atteints et dépassés. Les lignes directrices pour la prochaine convention (2023-2026) seront examinées durant l'automne 2022.

Mathieu Bertholet, directeur du POCHE, a reçu le prix suisse des arts de la scène 2021.

COMMENTAIRE SUR LES COMPTES 2020-2021

Les comptes 2020-20221 ont été audités par la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA (SFER) qui en recommande leur approbation dans son rapport du 23 novembre 2021.

La saison **2020-2021** se solde par un excédent de produits de **CHF 1'207'521.—**. Cet excédent provient essentiellement de charges non dépensées à la COMEDIE en raison de la Covid-19. Une partie du non-dépensé de la saison 2020-2021 de la COMEDIE a été réinvestie dans les projets artistiques entre avril et juin 2021 pour : engagement d'artistes exclusivement locaux, résidence, workshop, Variation EMS, création de spectacles pour résident.e.s, radio, Comédie/projet sonore, création d'une pièce musicale, formation technique/informatique/consoles etc., rodage machinerie, travail de recherche.

Compte tenu des modalités de calcul définies par la convention, cet excédent de produits est porté en augmentation du Fonds de réserve réglementaire. Afin de respecter la limite supérieure du fonds de réserve, soit **CHF 2'669'487.—** (18% des dernières subventions reçues), il y a lieu de rétrocéder à la Ville **CHF 427'580.—** ; ce qui ramène l'excédent de produits final à **CHF 779'941.—**.

Les subventions allouées pour la Nouvelle COMEDIE ont été déterminées principalement sur la base du rapport du GANC (Groupe pour l'Association pour une Nouvelle Comédie) émis en juin 2013.

Comme évoqué précédemment, après une année de fonctionnement de la COMEDIE (2020-2021) conclusion doit être tirée que c'est un montant de subventions de l'ordre de **CHF 1'600'000.—** qui manque pour qu'elle puisse atteindre sa mission.

Ce manco sera compensé partiellement en 2022-2023 par une utilisation du fonds de réserve (env. **CHF 1'000'000.—**). Sans augmentation des subventions, et dès la saison 2023-2024, le budget de la COMEDIE devra être revu à la baisse, notamment au niveau des spectacles, seule variable d'ajustement.

Il y a lieu de relever que les fonds privés que la COMEDIE pourrait trouver, ne pourront pas assurer un financement pérenne de ses futures saisons. Chacun des théâtres s'efforce d'effectuer des recherches de fonds privés. Pour le POCHE/GVE cela représente environ 7% de son budget de saison et pour la COMEDIE environ 6%.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez et reste à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrizia de Saab D'Amore', with a stylized, cursive script.

Patrizia de Saab D'Amore